

5 - institutions et vie politique
5.4 - délégation de fonction

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Vu l'article L.5211-9 Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du 9 juillet 2020 modifiée relative à la composition du bureau ;
Vu la lettre du Préfet des Pyrénées-Atlantiques du 17 juin 2024 acceptant la démission de Monsieur Jean-Yves LALANNE de ses fonctions de vice-président de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
Vu l'élection de Madame Marie-Claire Né le 27 juin 2024 en qualité de vice-présidente de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
Considérant que le bureau de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées est notamment composé de l'ensemble des Maires de ses communes membres ;
Considérant que Madame Marie-Claire Né est Maire de la commune d'Artigueloutan ;
Considérant qu'il convient par une simple mesure d'organisation interne, d'assurer la bonne marche de l'administration communautaire.

ARRETE :

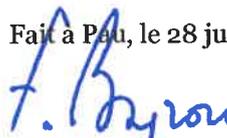
Article 1 – Délégation de fonction et de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à **Madame Marie-Claire Né**, vice-présidente de la Communauté d'agglomération chargée de la citoyenneté et de la relation aux usagers.

Article 2 – La signature devra être accompagnée du prénom, nom et qualité de la bénéficiaire de la présente délégation.

Article 3 – En application des dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération et transmis à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques. Une ampliation en sera ensuite remise à l'intéressée ainsi qu'au chef du service de gestion comptable de Pau.

Fait à Pau, le 28 juin 2024



François BAYROU

Président de la CA Pau Béarn Pyrénées